

# FORMATION

## RISQUE PENAL EN DROIT DU TRAVAIL

## PROGRAMME

**Objectif :** Être capable de :

- Maîtriser les mécanismes de la responsabilité pénale dans l'infraction pénale : Les éléments constitutifs de l'infraction, l'infraction intentionnelle et l'infraction d'imprudence
- La mise en œuvre de la responsabilité pénale du dirigeant, du délégataire, du salarié, de la société.

**Pour qui :** Responsables, managers souhaitant acquérir ou renforcer leurs connaissances en matière de droit social.

**Prérequis :** Les bases du droit social

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Formateur :** Consultant Expert en Droit Social

**Moyens :** Nos salles sont équipées de système de projection de l'écran du formateur.

**Remis :** support de cours

**Méthode pédagogique :** Introduction et présentation de chaque module en simulant les bénéfiques métiers de la mise en œuvre des concepts.

Mise en œuvre d'études de cas adaptés au contexte des stagiaires. Méthode participative et active favorisant les échanges entre participants.

**Evaluation de satisfaction :**

- Questionnaire de satisfaction
- Bilan avec le formateur

### IDENTIFIER ET PREVENIR LE RISQUE PENAL EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE

Identifier avec l'illustration des dernières jurisprudences en la matière, les principales causes de poursuite et de condamnation en matière d'hygiène et de sécurité  
Maîtriser la réglementation en la matière  
Prévenir le risque en la matière en implémentant des procédures internes adaptées

### LES DERNIERES EVOLUTIONS JURISPRUDENTIELLES ET LEGALES EN MATIERE DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Cerner les principales infractions en la matière  
Harcèlement, atteinte à la dignité, violence, discrimination, suicide...  
Maîtriser les risques associés  
Condamnations réellement prononcées en pratique et critères de caractérisation des infractions  
Mettre en place une prévention destinée à limiter le risque pénal en matière de risques psychosociaux et de stress  
Analyser les rôles respectifs des délégués du personnel, du CHSCT, du médecin du travail, de l'inspecteur du travail  
Mettre en place les procédures adéquates et entreprendre les actions nécessaires  
Enquêtes à diligenter, sanctions à prendre...

### ADAPTER LA GESTION DU PERSONNEL AUX NOUVEAUX RISQUES LIES A LA DISCRIMINATION

Maîtriser les principales évolutions européennes et françaises en matière de discrimination  
Différencier les grands types de discrimination et apprendre à identifier les situations à risque - Organiser une politique de prévention des discriminations

### ÉVITER LE DELIT D'ENTRAVE ET LA DISCRIMINATION SYNDICALE

Identifier les principaux cas de délit d'entrave et de discrimination syndicale, de poursuite et de condamnation dans la pratique  
Mettre en place des process de prévention du risque

### RECOURIR A DU PERSONNEL EXTERIEUR OU PRECAIRE EN LIMITANT LE RISQUE PENAL

Identifier les risques de requalification du contrat de prestations de services  
Rédiger des contrats de prestations de services et élaborer des pratiques permettant de limiter les risques  
Connaître les risques associés à l'intérim et au portage salarial et aux contrats à durée déterminée

### IDENTIFIER ET PREVENIR LE RISQUE PENAL EN MATIERE DE DUREE DU TRAVAIL

Les dernières positions jurisprudentielles face à la violation de la législation en matière de durée du travail  
Savoir tirer parti de l'évolution de la législation sur les contingents d'heures, les forfaits et le compte épargne temps  
Identifier les procédures à mettre en place pour limiter le risque pénal en matière de durée du travail

### IDENTIFIER LE ROLE ET LES POUVOIRS DES PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CHSCT, comité d'entreprise, délégués du personnel, organisations syndicales, médecin du travail

### CERNER LE ROLE CLE ET LES POUVOIRS DE SANCTIONS DES AUTORITES ADMINISTRATIVES DANS L'AGGRAVATION DU RISQUE PENAL

La HALDE, la CNIL, l'inspection du travail, les Urssaf, les contrôleurs du travail, la CRAM

### ÉLABORER UNE STRATEGIE GENERALE DE PREVENTION DU RISQUE PENAL EN MATIERE SOCIALE

La cartographie des risques pénaux sociaux  
Les procédures internes : Alerte, process de remontée d'informations...  
La mise en place des chaînes de délégations de pouvoirs et de signatures  
Les actions de sensibilisation et de formation  
Le document unique  
Les plans de prévention dont le plan anti-stress et sur les risques psychosociaux  
Les réflexes à acquérir en cas d'enquête des autorités administratives (Halde, CNIL, inspection du travail...)

DÉCUPLEZ VOS CHANCES  
DE RÉUSSIR, DITES OUI  
À LA FORMATION !